Le Nord

ADMINISTRATION — BUREAU D'ANNONCES

15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,50
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 5,00
		Gazette du Nord	— 6,00

Temps probable. — En France, des averses sont probables, la température va se tenir dans le voisinage de la normale.

Les nations sont, dans la volonté divine, l'organisme unifié de la société humaine. Supprimer l'une d'elles, c'est mutiler l'humanité.

IMPRESSIONS
du Congrès de Caen

Un de nos amis du Nord, qui a suivi attentivement le magnifique Congrès de la Jeunesse Catholique à Caen, nous communique ses impressions.

Elles ne font point double emploi avec les comptes-rendus que la « Croix » a publiés. On les lira avec plaisir.

A l'occasion de la tenue du Conseil fédéral (national) de l'A. C. J. F. et du Congrès annuel de l'Union de Lille et environs, permettez-moi de vous dire quelques mots du splendide Congrès de Caen et de vous exprimer les réflexions qu'il m'a suggérées.

Je pensais que Caen n'était qu'un petit trou de province sans caractère.

En route, agacé par les lenteurs des trains de l'Ouest-Etat et la longueur des arrêts, je maudissais le choix qu'avait fait le Comité central.

Aujourd'hui je l'applaudis.

Malgré les ravages de la Révolution, il existe encore en France, grâce à Dieu, quelques belles cités. La capitale de la Basse-Normandie, toute remplie encore du souvenir de Guillaume le Conquérant, compte parmi les plus belles, ornée des plus beaux spécimens de l'art normand, de l'époque romane à celle de la Renaissance.

Vraiment, on ne pouvait guère donner de plus beau cadre à cette manifestation suggestive de la Jeunesse Catholique organisée.

Le Congrès avait pour objet la **Justice sociale** ; et l'on peut dire qu'il fut réussi et révéla une force réelle et grandissante.

Un prêtre belge de haute valeur disait un jour à des catholiques de France : « Mettez-vous d'accord entr'un point et marchez : vous triompherez. »

L'organisation de la Jeunesse Catholique en fédération est excellente et le terrain est bon sur lequel elle s'est engagée, en union avec la Fédération des Associations des Pères de Famille, sous la direction suivie de l'épiscopat française, mni en particulier sur cette question de la **Justice sociale**, la R. P. S.

Des valeurs émergent du sein de la **Jeunesse Catholique** et se sont produites, non plus comme individualités, mais, et c'est leur force, comme représentant nne organisation déjà puissante, qui en impose à l'opinion par le poids de ses cent vingt mille membres.

On ne peut que se réjouir de constater le mouvement de renouveau parmi les jeunes catholiques, supérieurement douée et instruits.

Mais nous serions bien naïfs de nous imaginer que tout est gagné et que le peuple va revenir tout seul en voyant les bons exemples venir de haut.

A tort ou à raison, le peuple est défiant.

La question n'est pas résolue parce que des idées ont été émises : si justes soient-elles, elles ne germeront pas et ne produiront pas les belles moissons promises, si elles ne sont pas semées dans les couches profondes dn peuple par des hommes du peuple.

Or, s'il est une question qui intéresse l'avenir du peuple et dépend en grande partie de sa coopération, c'est bien celle de la **Justice sociale**, de la R. P. S.

La Jeunesse Catholique l'a bien comprise qui a prodnit à la tribune dn Congrès de Caen ce jeune et modeste ouvrier catholique de Marquise (Pas-de-Calais) dont le récit sans apprêt, mais éloquent de toute l'éloquence des faits racontés, nous a ravis.

Orateurs, argent, locaux, tout faisait défaut : il a tout trouvé et créé un mouvement cantonal sérieux. L'argent fut le fruit d'une tombola ; les orateurs furent tirés dn sein de la classe ouvrière ; quant aux locaux, il ne fut pas difficile de les découvrir.

L'auditoire distingué qui l'écoutait lui a fait une ovation méritée.

Puisse l'initiative du jeune ouvrier de Marquise susciter des imitateurs nombreux.

A tout point de vue, la journée de dimanche fut belle entre toutes. Impressionnante pour le grand public, que les séances de la semaine n'avaient pas tonché.

Ce fut d'abord la Communion solennelle par milliers dans le belle église dn Saint-Jean. — Toutes les églises de Caen, d'ailleurs, sont de toute beauté.

Puis la grande conférence en Cirque débordant de jeunes gens, où Facque, invoquant la justice, a soulevé les applaudissements les plus enthousiastes.

Et le cortège se forma et s'ébranla aux accents vibrants de 75 tambours et clairons, et s'arrêta devant le beau monument élevé à la mémoire des soldats tombés en 1870-71 an champ d'honneur, pour y déposer une couronne immense.

Gerlier, un président décoratif s'il en fût, dominant la foule de sa haute taille, prononça un petit discours vibrant de patriotisme, applandi par le public et souligné par une immense acclamation de « Vive la France ! » sortie de milliers de poitrines.

Et le défilé commença à travers les rues de la jolie cité normande, entre deux haies de spectateurs sympathiques.

Les catholiques de France commencent à peine à concevoir quel parti ils pourraient retirer et retirent déjà de ces manifestations, bien qu'un peu timides encore.

A l'église Saint-Etienne, aux vastes proportions, aux lignes architectnrales remarquables, les nefs étaient remplies de jeunes catholiques. L'entrée fut imposante des évêques en habits pontificaux, suivis de plus de cent drapeaux aux soies chatoyantes sous les lnmières des lampadaires électriques : les chants à l'unisson furent d'un grandiose saisissant. Tout contribna à rehausser cette messe inoubliable, an cours de laquelle l'évêque de Séez prit la parole.

On se serait cru transporté aux plus beaux âges de la foi !

Et que dire dn fraternel banquet de trois mille couverts et de la conférence dans l'immense hall de dressage, le plus vaste de France, plein à déborder, où des tonnerres d'applaudissements soulignèrent les paroles éloquentes d'orateurs tels que M. Groussau, le député dn Nord.

Le Conseil fédéral étudiera les moyens pratiques de semer partout la bonne semence recueillie au cours du Congrès de Caen, et la réunion de Lille bénéficiera de l'éclat tout particulier des brillantes manifestations dn dernier jour du Congrès.

En somme, la Jeunesse Catholique de France organisée donne une impression de force grandissante, pleine de promesses pour l'avenir : c'est le renouveau, la France catholique qui se réveille de sa torpeur, comme la nature an printempe, après un long et dnr hiver, reprend une **vie nouvelle** !

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A **LILLE**, 67, rue Princesse, de **M. Emile Philippo**, veuf de Mme Elise Siz, décédé dans sa 69e année, muni du sacrement de l'Extrême-Onction.

— De **M. Léon Duerocq**, ancien capitaine, ancien président du Conseil d'arrondissement de Lille, décoré de la médaille du Mexique et de la médaille de 1870, fils de feu M. J.-B. Duerocq, nolaire et maire de Marcq-en-Barœul, président des Sociétés de secours mutuels dn département dn Nord.

Le fils du défunt est lieutenant an 6e bataillon de sénégalais à Marrakech (Maroc).

— Mercredi, à 10 heures, ont été célébrées, en l'église de **FOURNES**, au milieu d'une grande assistance, les funérailles de **Mlle Pauline Mulier**, présidente des Enfants de Marie.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Mulier, par MM. Basile et Aubin, neveux de la défunte.

Les coins du poêle étaient tenus par Mlles Dufour, Senez, Graux et Vincent.

Derrière la croix venaient les élèves de l'école libre Jeanne-d'Arc et les Enfants de Maria avec le bannière de N.-D. de Fournes.

A la messe, durant laquelle la chorale des jeunes filles interpréta un « Pie Jesu » avec beaucoup d'expression, M. Duriez, curé de Fournes, recommanda aux prières l'âme de la défunte en des termes qui émurent et édifièrent profondément ses compagnes et toute l'assistance.

Nous recommandons ces prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarant.).

— C'est devant une nombreuse et élégante assistance qu'a été célébré samedi, en l'église Saint-Martin, à **ROUBAIX**, le mariage de **M. François Roussel**, fils de feu M. Edouard Roussel, adjoint au maire de Roubaix et conseiller général du Nord, et de Mme Roussel-Lecomte, avec **Mlle Agnès Motte**, fille de feu M. Georges Motte, président de la Chambre de Commerce et dn conseil des prud'hommes de Roubaix, et de Mme Georges Motte-Delattre.

Mgr Berteaux, archiprêtre de Roubaix, avait tenu à recevoir le consentement des époux. Il prononça une touchante allocution au cours de laquelle il évoqua les épreuves qu'eurent à supporter les nouveaux époux frappés tour à tour dans leurs affections les plus chères et appela les bénédictions du Ciel sur leur foyer.

Les témoins étaient, pour la mariée, MM. Georges Motte, industriel, membre de la Chambre de Commerce de Roubaix et Henri Motte, ancien officier, propriétaire à Evrecy (Calvados), ses frères ; pour le marié, M. François Roussel, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Chambre de Commerce de Roubaix, son oncle, et M. Emile Lecomte, négociant, président de la Caisse d'Epargne de Roubaix, son aïeul maternel.

La messe a été célébrée par M. Villard, vicaire de la paroisse. Le choix de morceaux interprétés avait été confié à la société « Palestrina ». Le programme, essentiellement religieux, produisit au point de vue artistique la plus grande impression.

Ce furent d'abord, chantés « a Capella », les plus beaux motets an Saint-Sacrement, de nos grands maîtres de la Renaissance : « Cantate Domino » de Hassler, « Verbum Caro » de de Lassus, et l' « O Sacrum » de Viadana. Puis quelques pièces de nos musiciens modernes : l' « Ave Verum » de Chaufron, le « Benedictus » et le « Tecum principium » de Saint-Saëns.

L'excellent soliste M. Albert Dutrieu, professeur de chant, se fit particulièrement remarquer ainsi que M. Meyer, l'éminent organiste, qui interpréta avec grand art « chant Séraphique » de Debat-Ponsan.

A la sortie, l'admirable « Magnificat » de Viadana fut chanté avec le plus grand respect du texte et fit valoir les qualités de la vaillante société « Palestrina ».

— On annonce les fiançailles de **M. Robert Arenio de Rombtay**, petit-fils du colonel de Canecande, avec **Mlle de Mianville**, fille de M. et Mme de Mianville, née de Loisy.

— Nous apprenons les fiançailles, à **BAILLEUL**, de **Mlle Jeanne Bécuwe** avec **M. Hector Maupas**.

ÉCHOS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La commission départementale se réunira le mercredi 7 mai, à deux heures et demie de l'après-midi.

SAPEURS-POMPIERS

Ont été nommés aux grades ci-après :

Nord. — MM. Henri Longyépée, lieutenant, et Emile Vanderbeken, sous-lieutenant à Avelin ; Pierre Yager, capitaine, et Henri Rappe, lieutenant à Solesmes ; Edmond Debruyn, lieutenant à Tourcoing.

PONTS ET CHAUSSÉES

Dans la liste, par ordre de mérite, des candidats déclarés admissibles à l'emploi de commis des ponts et chaussées, à la suite du concours ouvert le 3 mars dernier, nous relevons les noms suivants intéressant notre région :

Nord. — MM. Lebrun, Géry, Lacherez, Taffin, Leleu, Villette, Boutronville, Maurice Bernard, Mabille.

LES REPRÉSENTATIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Le préfet du Nord vient de prendre des arrêtés interdisant les représentations par le cinématographe : 1° des exhibitions et des exercices des hommes-ratiers ; 2° d'actes criminels récents commis par les bandits, ainsi que d'exécutions capitales.

LES GAMINS SANGLANTS

Conférence de Me Henri Robert à l'Ecole des Hautes Etudes sur la criminalité juvénile.

D'après les statistiques récentes, « l'effectif des bataillons scolaires de l'armée du crime » s'élève à 27.000... 27.000 enfants traduits en justice !

Est-ce le défaut d'instruction qui les a pervertis ? Non, dit l'éminent avocat d'assises, la principale cause de la criminalité juvénile, c'est le défant de croyance.

« L'idée religieuse est un frein indispensable, dit-il, car l'enfant est un être de foi plus que de raison. Avec l'idée religieuse disparaît la règle de conduite, et on en arrive à « vouloir vivre sa vie », ce qui est une abominable formnie, et ce qui ne peut être permis quand cela consiste à briser la vie des autres. »

Celui qui parle ainsi, sauf erreur, n'est pas plus « clérical » que nous. Ses paroles n'en ont que plus de poids. La simple observation des faits devait conduire Me Henri Robert à cette même conclusion que nous avons essayé de mettre en lumière dans nos brochures : **La grande question, — S'ils sont des bandits, à qui la faute ?**

Il laudrait être aveugle ou radical-socialiste pour ne pas la voir.

(*L'Œuvre*).

LA SITUATION INDUSTRIELLE & COMMERCIALE
DE LA
Circonscription de Lille
EN 1912

I

M. Edmond Faucheur, président de la Chambre de Commerce, vient de publier son rapport annuel, tonjours intéressant, et dont nous allons donner de larges extraits, sur la situation industrielle et commerciale de la circonscription de Lille en 1912.

Après avoir constaté que l'année a été meilleure que sa devancière aux points de vue industriel, commercial et agricole, et en point de vue du commerce extérieur, M. Faucheur examine la **situation financière**, qui a été influencée défavorablement par les événements d'Orient. Mais les causes d'agitation et d'anxiété venant à disparaître, il y a de fortes présomptions de penser qué l'on ne tarderait pas à voir s'ouvrir une période féconde de prospérité commerciale.

INDUSTRIE DE LA MÉTALLURGIE

Au cours de l'année 1912 les tendances favorables de la fin de l'année précédente se sont accentuées pour la Métallurgie, aussi cet exercice a-t-il marqué une ère de travail régulier et soutenn dans tous les compartiments de l'Industria du fer et de l'acier.

Les ateliers de **constructions mécaniques** ont trouvé dans de nouveaux débouchés une alimentation constante, mais considérablement gênés par le manque de matières premières, ils se sont trouvés dans l'obligation de demander des délais extrêmement longs. Malgré les droits de douane, les usines belges sont arrivées à importer des tonnages relativement élevés de produits bruts laminés.

La **construction mécanique** n'a pas rencontré dans sa clientèle ordinaire le concours dont elle était habituellement assurée ; mais elle a regagné par d'autres adaptations le terrain perdu ; par suite, et malgré le fléchissement de certaines industrie, elle n'a pas eu à se plaindre de l'exercice écoulé.

La **fonderie de fer** aurait pu produire davantage si elle ne s'était pas trouvée dans l'impossibilité d'augmenter sa production, faute de main-d'œuvre causée par la crise de l'apprentissage.

La **fonderie de cuivre** a connu en 1912 une fermeté à laquelle elle n'était plus accoutumée, et elle a attribué ses meilleurs résultats actuels aux nombreuses commandes de locomotives remises par l'Etat et les Compagnies de chemins de fer.

Les **Ateliers de Chaudronnerie** ont suivi le sort des ateliers de Constructions mécaniques : ils ont trouvé au cours de l'exercice écoulé une alimentation normale. Il en est da même pour les **usines d'automobiles**. Seuls, les établissements qui s'occupent du matériel de Chemins de fer ont reçu des grandes Administrations des demandes supérieures à leurs moyens de production, pourtant si puissants.

INDUSTRIE COTONNIÈRE

Coton brut. — En AMÉRIQUE, malgré le chiffre record de récolte de 16.138.000 balles, les prix n'ont cessé de monter pendant les six premiers mois de l'année. Le terme, qui était côté au Havre fr. 59 1/2 le 31 décembre 1911, a atteint le cours de fr. 89 1/2 pendant le courant de juillet.

Cette hausse est due à diverses causes, dont la spéculation s'est du reste habilement servie : les besoins énormes de la consommation mondiale ; la mauvaise qualité de la récolte qui rendait les achats difficiles, et les nouvelles défavorables sur la récolte à venir, dont les préparatifs ne pouvaient se faire convenablement par suite de pluies, d'inondations et de températures inférieures à la normale ; seul, le Texas était favorisé.

En août, cependant, lorsque les recettes du Texas ont commencé à se faire, leur précocité et leur importance ont influencé l'opinion, on a cru que le déficit prévu pour les Etats de l'Atlantique serait largement compensé par l'augmentation de production des Etats de l'Ouest, et une baisse sérieuse s'ensuivit, qui fut aggravée par les événements politiques et la crise financière, et l'on revit dans le courant d'octobre le cours de fr. 73 pour le terme au Havre. Mais, depuis lors, malgré l'absence des gelées, malgré les difficultés politiques et la cherté de l'argent, les cours n'ont cessé de monter et on vient de toucher le cours de fr. 86 pour le terme courant.

La consommation restant énorme, on estime qu'une récolte de 14.000.000 balles de qualité médiocre devra à peine suffire pour alimenter les besoins.

Aux INDES, le rendement de la récolte a été très mauvais, tant au point de vue de la qualité que de la quantité, et il a fallu importer là, comme en Chine et au Japon, une notable proportion de cotons d'Amérique pour alimenter les filatures.

Cette année on [illegible] sur une récolte plus importante, n[illegible] demande est tellement forte pour la [illegible]ommation des pays d'Orient, que les prix sont très élevés et empêchent les filateurs européens de s'intéresser à cette provenance.

En EGYPTE, le rendement de la récolte a été très supérieur à celui prévu, mais, malgré cette abondance, cette provenance a suivi les fluctuations des cours de l'Amérique et a monté dans la même proportion. La récolte a été néanmoins absorbée entièrement et le stock en fin de saison était aussi réduit que possible.

Les perspectives sur la nouvelle récolte étaient excellentes, on parlait d'une récolte monstre, mais, si la guerre des Balkans, qui aurait dû toucher l'Egypte plus que tout autre pays, ni l'importance des recettes, n'ont pesé sur le marché et l'écart entre l'Egyptien at l'Américain est maintenant aussi grand que jamais.

En **Georgie lorsque cela**, la récolte, malgré les dégâts causés par le cyclone de 1911, a été de 122.000 balles, dépassant de 34.000 balles le chiffre de celle de l'année précédente, et elle a été complètement enlevée par la consommation, principalement par celle des Etats-Unis, qui a pris 101.000 balles, ne laissant à l'Europe que 21.000 balles.

La récolte actuelle a souffert plus particulièrement des mauvais temps du printemps et de l'été, et l'estimation de la production se trouve réduite à environ 70.000 balles, qui sont de médiocre qualité et se vendent actuellement à des prix prohibitifs pour nos filateurs.

Il est heureux pour ceux-ci que la fabrication des filés fine soit très réduite depuis quelques années et que d'autres pays producteurs leur fournissent les qualités dont ils ont besoin, sinon il leur serait absolument impossible d'établir un prix de revient ou même de fabriquer ces genres de filés.

(A suivre).

Pour les prochaines Assises

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la Cour d'assises de Douai, l'affaire suivante : Gustave de Jaegère, né le 1er août 1875, à Meulebecque (Belgique), cabaretier, à Bondues, accusé d'avoir, le 20 novembre 1912, à Bondues, exercé des violences ayant occasionné la mort avec l'intention de la donner, sur un agent.

DANS LE CIEL DOUAISIEN

Jeudi, vers 5 heures 1/2 du soir, deux ballons, à quelques cents mètres l'un de l'autre, ont traversé Douai, à faible hauteur, poussés par une petite brise.

L'un d'eux était monté par notre concitoyen, M. Tiberghien, Parti de Lens à 5 heures, il emportait outre le pilote, un passager. Il a atterri sans incident vers 6 h. 1/2, à Lewarde, près des Sablières.

—o—

Vendredi après-midi, un Bréguet a longuement évolué au-dessus de Douai, exécutant des voltes impressionnantes et terminant son envolée par un magnifique vol plané.

LA FOUDRE
tombe sur le beffroi de Bailleul

Pendant l'orage de vendredi soir la foudre est tombée sur le beffroi, brisant le bras gauche de la sirène, faisant foudre de nombreuses lames de plomb et entraînant une grande quantité d'ardoises.

Le fluide suivit ensuite le tuyau de descente des eaux et vint briser, au-dessus du poste de police, une conduite de gaz qui se mit à flamber.

Deux cavaliers du 1er escadron du train des équipages, de passage, Lavêque et Rohart, éteignirent ce commencement d'incendie.

Les dégâts s'élèvent à environ 5.000 fr.

ESSENCE POUR AUTOS

Pour une même dépense la

Moteurine

vous fera faire le plus de chemin

0[illegible]

LILLE
FÊTE DU 4 MAI
EN L'HONNEUR DE JEANNE D'ARC

La Ligue des Catholiques Français s'apprête à fêter dignement la Bienheureuse Jeanne d'Arc, le dimanche 4 mai. Des fêtes particulières seront célébrées dans toutes les paroisses.

Le Comité de la Ligue invite tous les bons Français, quelle que soit leur opinion politique, à pavoiser leurs demeures et y arborer la drapeau national ; la fête doit être générale.

Ce même jour, 4 mai, à midi exactement, un cortège, composé de tous les Ligueurs et de tous les catholiques qui désireront se joindre à eux, partira de la place de la République (près le Palais des Beaux-Arts) et se rendra silencieusement à la statue de Jeanne d'Arc, pour y déposer une gerbe de fleurs et acclamer la grande et sainte Française. L'hymne « A l'Etendard » sera chanté au pied du monument. Le cortège sera précédé de tambours et de clairons, de gymnastes et du Fanion Fédéral de la Ligue.

Pour conserver à cette manifestation toute sa dignité et son caractère respectueux, le Comité prie les Ligueurs et les personnes présentes de conserver le plus grand silence, pendant toute la durée du cortège. Il ne pourra approuver aucun chant ou cri quel qu'il soit, pendant le parcours.

La transformation du Palais de Justice

Ainsi que la « Croix » l'a annoncé dans son numéro du 30 avril, une importante conférence, qui n'a pas duré moins de deux heures, a eu lieu hier au Palais de Justice.

Y prirent part M. Coubé, président du Tribunal, M. Testart, procureur de la République, M. le directeur de la prison de Loos, M. Prud'homme, représentant la commission des prisons, et M. Hainez, architecte départemental.

Ces personnalités envisagèrent les transformations que provoquera la création d'une quatrième Chambre.

Les travaux commenceraient dès le début de 1914.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

La crise Balkanique

L'ENTENTE ENTRE L'AUTRICHE ET L'ITALIE EST FAITE. — LA SITUATION DEVIENT GRAVE.

L'Agence Havas communique dans la soirée la note suivante :

« Nous publions sous toutes réserves et, dans tous les cas, comme une indication de certains bruits qui ont couru à Londres, la dépêche suivante :

« Londres. — S'il faut en croire les impressions de certaine milieux politiques de Londres, la situation de la côte de l'Albanie est en voie de subir nne transformation qui revêtirait nn nouveau caractère de gravité.

« Selon des renseignements quasi certains, on assure que l'Autriche a déjà pris la décision de repousser, à la réunion de lundi, les propositions faites dans celle de jeudi, de reprendre sa liberté d'action et de commencer aussitôt les opérations militaires.

« On croit savoir que l'entente négociée entre l'Autriche et l'Italie, ces jours derniers, pour l'occupation militaire de l'Albanie, l'Autriche dans le Nord, l'Italie dans le Sud, est aujourd'hui complète, et que cette occupation sera effectuée dès que le signal en sera donné.

« Toutes les mesures ayant été prises à cet effet de part et d'autre, il semble ne plus faire de doute que la décision des deux puissances de se séparer ainsi du concert européen, pour porter une action séparée, n'a pas été amenée uniquement par la question de Scutari, qui n'est qu'un prétexte et la prise de cette ville une occasion.

« Des espérances d'une transaction honorable pour tous les intéressés qu'aurait fait entrevoir la proposition de l'Angleterre dans la réunion de lundi, s'évanouissent devant le projet des deux alliés, qui, reléguant au second plan Scutari, se préparent à l'occupation de leurs sphères respectives d'intérêts en Albanie.

EN AUTRICHE ON SE PRÉPARE

Vienne. — L'état d'exception proclamé en Bosnie-Herzégovine, qui serait incessamment appliqué à la Dalmatie, apparaît généralement comme une mesure préventive précédant le commencement d'opérations militaires.

On parle aujourd'hui ouvertement de l'occupation de l'Albanie par l'Italie et l'Autriche-Hongrie.

Selon la « Nice Free Press », un accord complet n'est pas encore établi entre les Cabinets de Rome et de Vienne à ce sujet.

Le « Wiener Allemeine Zeitung » estime que la question de compensation territoriale à accorder au Monténégro, ayant ou après l'évacuation de Scutari, est absolument indispensable.

L'AUTRICHE ET L'ITALIE NE RECONNAISSENT PAS ESSAD-PACHA

Vienne. — A propos de la nouvelle selon laquelle Essad-Pacha aurait reconnu la frontière de l'Epire tracée par la Grèce, on assure que l'Autriche et l'Italie se sont mises d'accord pour déclarer nuls et non avenus, tous les actes d'Essad-Pacha et tous ses accords avec les Etats limitrophes.

UNE DÉMARCHE du Roi de Monténégro au Czar de Russie

Saint-Pétersbourg. — Les journaux du soir annoncent que le roi Nicolas a adressé au Czar une lettre autographe lui demandant d'examiner en toute impartialité la question de Scutari.

EN ITALIE ON PRÉTEND QU'IL N'Y A PAS D'ACCORD AVEC L'AUTRICHE, MAIS ON ORGANISE UN CORPS D'OCCUPATION.

Rome. — La « Tribuna » écrit :

« Il n'existe pas et ne peut pas exister de nouvel accord entre l'Italie at l'Autriche, en sphères d'influences nouvelles.

« Il ne faut pas, en effet, oublier que ce fut justement l'Italie qui favorisa auprès de l'Europe la constitution d'une Albanie autonome.

« La constitution de zones d'influences serait, à l'heure actuelle, une injure pour l'Europe, qui travaille à maintenir contre toute convoitise une Albanie libre.

« Il est possible que les puissances veuillent se décharger sur l'Autriche et l'Italie de la mission de rétablir l'ordre en Albanie, et l'Autriche s'y étant déjà offerte, l'Italie ne peut pas dire non. »

« En prévision d'événements nouveaux plus ou moins graves, qui demanderont l'intervention de l'Italie, le ministre de la guerre a ordonné que les unités nécessaires pour former un corps d'armée soient constituées ; mais on peut espérer que la situation intérieure de l'Albanie ne s'aggravera pas au point de rendre une intervention nécessaire.

« Il s'agit seulement, répète la « Tribuna », de mesures de précaution. Tout espoir de voir la conférence de Londres régler pacifiquement la question de l'Albanie n'est pas perdu. »

EN ALLEMAGNE ON CROIT A UNE INTERVENTION AUSTRO-ITALIENNE

Berlin. — Les journaux berlinois semblent croire à l'imminence d'une expédition austro-italienne en Albanie.

Le « Berliner-Tageblatt » affirme que l'occupation prochaine de l'Albanie serait chose décidée. Cependant, un télégramme de Vienne au « Lokal-Anzeiger » dit que les négociations entre l'Autriche et l'Italie présentent encore des difficultés.

La « Gazette de la Croix » pense que la Russie ne permettra ni à l'Autriche ni à l'Italie des acquisitions territoriales.

LA TURQUIE ACCEPTE LA PAIX

Constantinople. — La Porte a remis sa réponse au doyen des ambassadeurs samedi soir, à six heures.

Dans cette réponse la Porte déclare accepter l'invitation des puissances de cesser immédiatement les hostilités, et elle a désigné ses plénipotentiaires en vue de négocier la paix.

Le gouvernement ottoman choisit, pour sa part, Londres comme lieu de réunion.

—o—

Constantinople, 3. — Osman Nizendi Pacha a accepté d'être un des plénipotentiaires à la conférence de la paix.

Tous nos lecteurs nous cablent : Rien de meilleur que le *Chocolat Delespaul-Havez*. C'est vrai ! 0[illegible]

L'AVIATION

Brême. — L'aviateur Brindejonc des Moulinais, qui était parti à 9 h. de Kenolagé, a atterri à 10 h. 30 à Brême.

Chute d'un aviateur bernois

Zurich. — L'aviateur bernois Reich a fait une chute d'environ 100 mètres à l'aérodrome de Dubendorff.

L'aviateur est grièvement blessé.

—o—

Zurich. — L'aviateur Reich a succombé samedi soir aux suites de ses blessures.

Les manifestations en l'honneur de Jeanne d'Arc interdites à Dijon

Dijon. — Les groupes laïques socialistes ayant décidé de faire aujourd'hui, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, une contre-manifestation contre la loi de trois ans, le maire de Dijon, ayant d'autre part refusé de retirer une autorisation donnée aux patronages catholiques pour une retraite aux flambeaux et un concert, le préfet vient de prendre un arrêté interdisant, le 4 mai, tout cortège ou attroupement sur la voie publique. Une partie de la garnison de Dijon sera consignée.

PETITES DÉPÊCHES

Port-au-Prince. — Le président Auguste est mort hier, après une courte maladie.

NOCES D'OR
à Moulins-Lille

Deux vieux Lillois, les époux Dubois-Devaux, vont aujourd'hui même célébrer leurs noces d'or.

M. Pierre Dubois est âgé de 73 ans. Il naquit à Jodoigne, en Belgique, et dès 1859 vint se fixer à Lille. Sa femme est âgée de 86 ans et habite à Lille depuis 1845.

Tous deux furent successivement employés, l'un comme jardinier-concierge, l'autre comme servante-cuisinière, dans les maisons suivantes : chez M. Hautecœur, rue Neuve, durant cinq ans, chez M. H. Thève, industriel à Hellemmes, durant sept ans ; chez M. Dornemann, à Loos, durant six ans ; chez M. Dubois, changeur, rue Nationale, 9, durant sept ans ; chez M. Alfred Lesay, à St-André, durant deux ans.

L'an dernier, M. Dubois dut, à la suite d'un accident, se faire amputer la jambe gauche. Il supporta courageusement l'opération.

C'est d'ailleurs un vieux « briscard », car il fut, au cours de la guerre de 1870, sergent instructeur dans la garde nationale.

Mariés le 27 avril 1863, M. et Mme Dubois-Devaux ont eu cinq enfants dont deux vivent encore et sont mariés.

Grâce à M. Jules Delos, conseiller municipal, et à quelques personnes de la rue de Ronchin, la célébration des noces d'or des deux vieillard revêtira un éclat particulier.

Un cortège se formera à 11 h. 1/2, au domicile des jubilaires, rue de Ronchin, 84, et, précédé de la fanfare du Sud, de la société de gymnastique « La Mouffnoise », se dirigera vers l'église Saint-Vincent de Paul.

Une messe sera dite à midi pour les jubilaires.

Le cortège se rendra ensuite à l'estaminet Delvigne, rue de Ronchin, 76, où M. et Mme Dubois-Devaux, leur famille et leurs amis prendront part à un banquet.

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. Victor VAISSIER 0[illegible]

Les ÉTUDIANTS S'AMUSENT

Voici que nous avons des émules de M. Cochon, le fameux secrétaire du Syndicat des locataires parisiens, et ce sont des étudiants.

Il y a quelques jours, M. Pierre Meliot, étudiant à la Faculté de l'Etat, décidait de réunir en son logement, rue de Lens, 37, un certain nombre de ses camarades, qui devaient y faire, paraît-il, une causerie.

Estimant que les appartements qu'ils louaient n'étaient pas des salles de réunion, le propriétaire, M. Toussaint-Plaisant, peintre, invita l'étudiant à chercher un autre domicile. M. Meliot conta l'aventure à ses camarades.

Samedi matin, vers neuf heures, une cinquantaine d'étudiants, munis de sifflets, de clairons, se rendirent à la demeure de leur camarade et, en faisant un vacarme infernal, procédèrent au déménagement de son mobilier. Ils accompagnèrent la baladeuse jusqu'au nouveau logement de M. Meliot, rue Jeanne-d'Arc, et se dispersèrent ensuite, non sans avoir ameuté tout le quartier.

Inutile de dire que les badauds s'amusèrent fort au passage de ces déménageurs musiciens.

UN CADAVRE DÉCHIQUETÉ
DANS LA DEULE

C'est en vain que la police a cherché à connaître l'identité de l'individu dont le corps fut retiré à demi-dévoré par les rats du canal de la Deûle.

Dès vendredi soir, le parquet avait fait savoir qu'il était inutile de poursuivre plus longtemps l'enquête.

Les hypothèses émises dans le but de faire croire que le noyé aurait pu être victime d'un attentat sont de pure imagination.

A JEANNE D'ARC

Cantate

Paroles et Musique de C. LUSTRAEMOEN

1 fr. 60 ; franco, 1 fr. 70

Dépôt à la Librairie de la Croix du Nord, 1, rue des Sept-Agaches, Lille.